


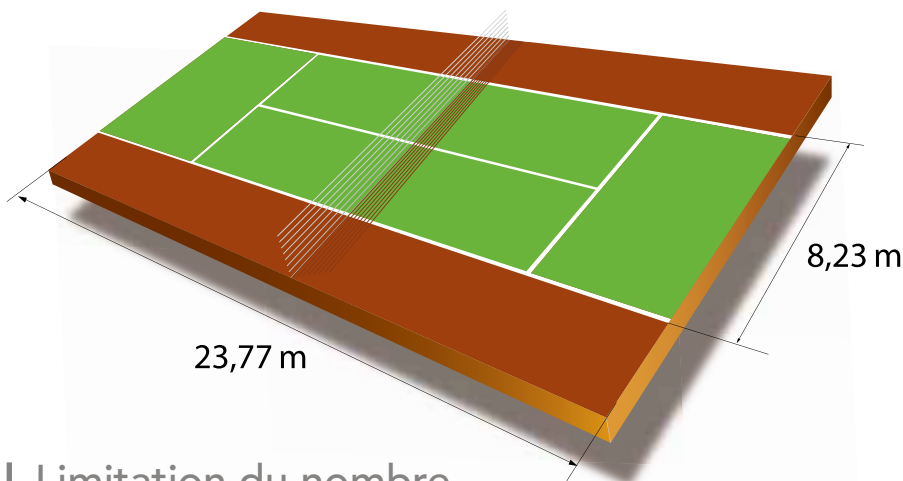
15/16 ANS

(Né(e) en 1997/1996)

DISPOSITIONS SPÉCIFIQUES COMPÉTITION ANNÉE SPORTIVE 2012

Conditions de jeu

- Balle traditionnelle 
- Hauteur du filet 0,914 m



Format des parties

Manches⁽¹⁾ : 6 jeux

Jeu décisif : 6/6

Point décisif⁽²⁾ : non

Scores possibles
d'une manche :
6/0, 6/1, 6/2, 6/3,
6/4, 7/5 ou 7/6.

Limitation du nombre de parties par jour

- Pour les épreuves individuelles 16 ans et moins : 2
- Pour les épreuves individuelles 17/18 ans filles et seniors dames : 2S et 1D⁽³⁾
- Pour les épreuves individuelles 17/18 ans garçons et seniors messieurs : 2S et 2D, ou 3S

Temps de repos entre 2 parties de simple

- Pour les épreuves individuelles 18 ans et moins : 3 h
- Pour les épreuves individuelles seniors dames/messieurs : 1 h 30

Classement

- Début d'année sportive : calculé⁽⁴⁾
- Intermédiaire de février : calculé
- Intermédiaire de juin : calculé

Temps de repos entre 1 partie de simple et de double : 30 min.

Autorisation pour jouer dans les catégories supérieures (surclassement)



Les jeunes autorisés à participer à une compétition dans une catégorie d'âge supérieure jouent alors selon la réglementation propre à cette catégorie.

Automatique avec simple CMNCPTC⁽⁵⁾

15 ans et plus

(1) Au meilleur des 3 manches
(2) Application du point décisif à 40 A
(3) 2 simples et 1 double

(4) Informatiquement sur la base du palmarès
(5) Certificat Médical de Non-Contre-indication
à la Pratique du Tennis en Compétition
(valable 1 an)



FÉDÉRATION FRANÇAISE DE TENNIS